

Sous la pantoufle

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 27

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218064>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



PE L'ECOULA

LO régent de la Mollie-à-Derbon était tout ein cousin. Dèvessâi fère l'ecoûla on dedzo la vèprâ. Et clli dzo quie, fasâi on teimps de merâcillo po preindre lê trâte dein lo rio quemet ein avâi jamé fé ion du que l'avâi la brélâire de la pétse. Lè pesson dèvessant attrapâ l'hameçon avoué lè quatro dâi et lo pâodzo, clli dzo quie. Et aprî l'ecoûla sarâi trâo tâ. Serpeint d'ecoûla, ein avoué ! Demandâ condzi, lâi faillâi pas sondzi. Lo menistre, que l'étâi de la coumechon, n'arâi jamé voliu lo lâi bailli po allâ à la pétse, du que lè assebin l'étâi pécheu et fasâi âo pi fère avoué lo régent po attrapâ lo mé de trâte. Serpeint d'ecoûla !

Tot d'on coup, vaitcè onn' idée que passe pè la tita âo régent. Son vesin, lo bolondzi, que n'avâi rein à fère l'apri-midzo qu'à fotemassi et à bâo-grassi, po cein que travaillive dèvant dzo, l'arâi pâo-t'itèr lezi de fère l'ecoûla à sa pllièce. L'étâi on tot suti et l'avâi risquâ d'allâ à l'ecoûla normale onn' annâie iô ein faillâi dâi moui et qu'ein avâi rein que dâotrâi que s'étant marquâ po fère la vesita. Lâi avâi rein manquâ qu'on par de suc-cè pô itre prâi. Dan, l'étâi prâo allurâ.

Lo régent lâi dit dinse :

— Dite-vâi, Panmoussi, vo faut mè fère on servico. (Panmoussi l'étâi lo nom sobriquet âo bolondzi.)

— Que pû-io bin vo fère ?

— Fère l'ecoûla por mè sta vèprâ. Vo sarâ bin boun' einfant.

— Bin se vo volîâ. L'étè lo premi âo catsîmo et lo menistre savâi pè rein que mè montrâ. Cougnâissa lo catsîmo d'Osterva su lo bè dâo lètse-potse. Lè vu prâo recordâ. Allâ pi âi trâte et n'aussi cousin.

Lo régent l'è dan zu avau lo rio et Panmoussi l'a fè l'ecoûla.

L'a racontâ po coumeinci âi mousse quemet Cain l'a tiâ son frâre Abet.

— Caïn, que lâo desâi, étâi croûio du tot dzouveno. Sa mère lâi fasâi : Mè rondzâ que t'i on bon ! T'i su de fini pè lè Craissette âo bin âo Chalver ! » A l'ecoûla, l'avâi ti lè dzo dâi verbe à copii, Répondâi : « Preseint ! » quand n'étâi pas son tor. Terive la leinga âo régent. Sè motsive avoué lè dâi et volîâve pas pi on motchâo de catsetta la demeindze. Fasâi à perî son père Adam. Quie ! l'étâi on tot tenebréro !

Abet, li, étâi sâdzo quemet on menistre et sa mère l'amâve bin. A l'ecoûla de la demeindze pouâve recita per tieu ti lè chômo et lè pessâdzo. Fasâi lo petit-goutâ po sa mère quand stasse allâve âo pridzo. Sa mère lâi rapportâve adi onna navetta, mâ n'ein baillive min à Caïn et stisse ein étâi dzalâo. Tant qu'on dzo que l'étant tot solet pè l'ottô por cein qu'Eve l'étâi zuva à la reunion et Adam étâi zu payi sè z'impouit, Caïn l'eimpougne son fusi de militéro et fot onna ramenâie à Abet avoué la crosse. Et Abet l'a étâ eterri.

— Mâ, quemet Adam et Eve an-te su que l'étâi Caïn que l'avâi tiâ ? que demande on petit bouté.

— L'ant liè su la Folhie d'Avi, so repond lo bolondzi.

Marc à Louis du Conteur.

A l'agence matrimoniale. — L'agent. — La dame est sans doute colossalement laide, mais la fortune est en rapport direct avec l'extérieur de la dame.

— Oh ! c'est l'essentiel espérons seulement qu'on n'a pas flatté le portrait.

Sous la pantoufle. — Alors votre mari se laisse pousser la barbe à présent ?

Elle — Se laisse pousser ! vous voulez dire que je la lui laîsse pousser. Oui, c'est vrai.

DES NOUVELLES DE MALBOUT

NOUS étions en pleine fenaison et les journées étaient longues, mais il faisait un temps si laid que pour ne pas trop me laisser aller à de sombres pensées, j'ai voulu tromper mon ennui en vous donnant des nouvelles de Malbout, toujours prêt à l'ouvrage comme exact à remplir ses devoirs civiques. Dans la grange où nous sommes en expectative devant les gros nuages, songeant philosophiquement à nos andains mouillés attendant le coup de bise libérateur, la conversation roule sur choses et autres, et l'esprit de l'homme étant ondoyant et divers — Montaigne le prétend — voici quelques considérations sur la politique européenne et naturellement sur le rôle de la Suisse dans la Société des Nations. Malbout, très têtû, à cause surtout de ce satané amour-propre qui conduit nos actions, n'en veut pas démordre. Seul de sa commune il avait voté contre l'accession et tressailli d'orgueil le lendemain en voyant son attitude indiquée noir sur blanc dans les colonnes statistiques des journaux : il s'était reconnu et il n'y avait pas eu d'erreur de transmission. Malbout, l'autre jour, tout en forgeant le fer tandis qu'il est chaud, dans sa forge, m'a appelé pour me faire lire le discours d'un monsieur Abt, représentant des paysans argoviens, qui disait pis que prendre de la Société des Nations. J'ai renvoyé son enthousiasme à un palabre du député Gnâgi, un vrai paysan celui-là, un Bernois, dont le robuste bon sens fait plaisir. Je n'avais pas le temps de m'arrêter. Nous nous sommes retrouvés chacun la faux sur l'épaule, et nous profitons du repos forcé que nous vaut la perfide onnée pour reprendre notre entretien. J'éprouve quelque scrupule à en parler, car nous sommes tous deux assez persuadés que les journaux devraient être plus discrets et ne pas bourrer le crâne de leurs pauvres lecteurs. Nous lisons une foule de choses extraordinaires, et nous lisons mal. Depuis que, pour essayer de tenir compte des exigences d'un public de plus en plus pressé, de plus en plus blasé, les quotidiens ont pris l'habitude de concentrer dans leur manchette le produit d'un travail absorbant, ingrat, mais nécessaire ; c'est tout au plus si on daigne prendre connaissance des dépêches téléphoniques, et des titres des articles. Ce n'est pas d'aujourd'hui, vous le savez, que de bonnes âmes, en recevant leur *Feuille d'Avis*, vont tout droit aux avis mortuaires, gagnent ensuite le feuilleton, passent aux mariages et aux naissances. Si vous avez le bonheur ou le malheur de posséder des rentes, alors la Bourse est là, toute prête à vous donner le frisson du jour. Mais dans un journal hebdomadaire, — pardon du pléonasmisme, — rien de tout cela, sauf le feuilleton. Et encore n'est-on pas bien sûr en voulant faire plaisir de ne pas exciter la mauvaise humeur des impatients qui doivent attendre toute une semaine pour savoir ce que va dire un personnage auquel le dernier numéro a donné la parole.

Que mes amis les journalistes ne m'en veuillent pas. Ils savent tout le bien que je pense d'eux, — car je me flatte, quoique n'ayant pas fait mes humanités, d'avoir une opinion sur ce qu'ils disent. Oh ! je sais bien qu'ils sont comme les augures : ils ne peuvent s'aborder sans rire, d'un rire discret, un peu énigmatique, à moins qu'il soit amer. S'il fallait être sceptique, comme ils le sont presque tous, le monde serait bien peu follichon.

Mais revenons à Malbout. Son fruste bon sens l'empêche d'avoir des incertitudes. Dès qu'une idée pénètre dans son esprit, elle chemine aisément. Ainsi, l'autre jour, à propos de la révolution bulgare, il s'est dit que Stamboulisky, un roi des paysans de là-bas, eût mérité mieux que cette fin si soudaine, qu'elle fait penser aux fantaisies bolchévistes. Seulement, c'est précisément le contraire, paraît-il. L'homme a été renversé parce qu'il faisait un partage de terres que les bourgeois de l'Université ont jugé excessif. Saura-t-on jamais le fin mot de cette affaire, me dit Malbout. Ils sont curieux, ces Bul-

gares, nerveux surtout. Peut-être oserait-on dire qu'ils se sont quelque peu améliorés depuis qu'un certain nombre de Suisses ont répondu à leur appel et si bien que dans la grande guerre ils ont eu une mentalité balkanique. C'est peut-être ce qui faisait dire récemment, en France, à un candidat au baccalauréat, que la Suisse était en Bulgarie ! Malbout en a connu un qui a été son régent. Est-ce que cela expliquerait le caractère frondeur du maréchal de Poirel ? En fait de révolution, il ne songe guère du reste à en lever l'étendard chez nous. Malgré tout, la campagne est belle et, le travail aidant, on n'a pas de temps à perdre en théories économiques et politiques. Il est fort heureux qu'il y ait encore des paysans pour semer le bon grain et nous permettre d'user du fruit de leurs récoltes.

Jean de la Cerjaulettaz.

P. S. — Au moment où je vous envoie ces lignes, le soleil est redevenu maître de la situation. Hélas ! les andains n'ont qu'attendu.

In Memoriam. — Le Chœur des Vaudoises de Lausanne, dont le dévouement est connu, veut bien répéter au profit de l'œuvre « In Memoriam », Association en faveur des familles des soldats suisses morts pour la patrie, le concert récemment donné à Berne et qui y a obtenu un succès si mérité et si retentissant. Grâce à la bienveillance du Comité du Cercle de Beau-Séjour, ce concert aura lieu, mercredi 11 juillet, à 20 h. 15 dans les jardins du Cercle (derrière la B. C. V.) ou dans les salles en cas de mauvais temps. On y exécutera de délicieuses chansons mimées et dansées, et M. Cherix, si apprécié à Mézières, veut bien se charger des soli : on entendra entre autre, un chant inédit dédié aux soldats morts : paroles de Mme Châtelan-Roulet et musique de Lauber, à l'usage des Sociétés de chant de la Suisse romande et dont les assistants auront ainsi la primeur. Jolie soirée en perspective, recommandée à tous les patriotes.

Bon mot. — Un certain railleur qui était borgne, rencontrant un bossu de fort grand matin, lui dit plaisamment :

— Mon ami, tu as chargé de bon matin !

— Tu penses qu'il est bon matin, répondit le bossu, c'est sans doute parce que tu n'as encore qu'une fenêtre ouverte.

JEUNESSES CAMPAGNARDES

NOUS relevons dans *La Jeunesse vaudoise*, organe officiel de la Fédération vaudoise des Jeunes campagnes, ces paroles qui peuvent s'adapter à la mélodie de « Roulez tambours ». Ces paroles sont dues à la plume aimable de M. Albert Jatton de Morges, président d'honneur de la Fédération des Jeunes. Lisez et chantez.

FRATERNISONS !

Marche fédérée.

Air de : Roulez Tambours...

I

Fraternisons ! Tel est le cri sublime
Qui retentit depuis l'antiquité
Quand, au chaos, à la guerre, à l'abîme,
Succède enfin un vent d'humanité.
Voici pourquoi, aujourd'hui même,
Il vient de tous les horizons
Ce beau mot que toujours on aime :
« Fraternisons ! Fraternisons ! »

II

Fraternisons ! Tel est notre mot d'ordre
Et notre signal de ralliement
Contre tous ceux qui veulent du désordre
Croyant déjà au grand chambardement.
Fraternisons dans nos campagnes,
Sur nos coteaux, dans nos vallons.
Gens de la plaine et des montagnes :
« Fraternisons ! Fraternisons ! »

III

Il faut enfin, dans toutes nos jeunesses,
Que chacun sache quel est son devoir ;
Puis, fédérés, en y pensant sans cesse,
Sans nous lasser, alors nous pourrions voir
Nos jeunes de tous les villages,
Parents, fillettes et garçons,
Chanter en chœur ce vieil adage :
« Fraternisons ! Fraternisons ! »